

Liberté-Egalité-Fraternité

Département des Pyrénées-Orientales

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 7 -sept-

Absents (proc) : 1- un

Absente : 1 -un-

convocation :

17 juin 2026

publication en une page

contrôle de légalité :

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à se

municipal de la commune de Coustouges se sont réunis dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de M. PEDROT Patrick, Maire de Coustouges.

Étaient présents outre le Maire sus nommé :

MM les conseillers municipaux : BALLU Pascal, VERDIER Christophe, MESA TURO Ferran, PERROT Mathilde

Absente excusée ayant donné procuration : DAVIN Valérie proc à PEDROT Patrick ;

Absente non excusée : VAN DER MEULEN Anne

A été nommé secrétaire : VERDIER Christophe

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Coustouges, formant la majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur l'objet suivant :

Objet : Proposition des commissaires de la commission communales des Impôts directes (CCID)

Vu l'article L2121-32 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts, notamment son article 1650,

Vu l'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026,

Vu le courrier de la Direction Départementale des Finances Publiques en date du 30 mars 2026, puis du 04 juin 2026,

Considérant la nécessité de constituer une nouvelle Commission Communale des Impôts Directes,

Considérant que le conseil municipal doit procéder, à la demande de M. le Directeur départemental des finances publiques, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant 12 noms pour les membres titulaires et 12 noms pour les membres suppléants.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, Considérant la réalité démographique de notre commune,

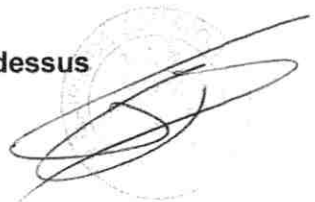
Décider de dresser la liste de présentation des 6 commissaires titulaires et des 6 commissaires suppléants, lesquels seront désignés par le directeur départemental des finances publiques pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

De transmettre un exemplaire de la présente délibération à M. le Directeur départemental des finances publiques pour désignation de la CCID.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Patrick PEDROT, Maire de Coustouges



Les membres présents ont signé le registre des délibérations.

Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le vingt-quatre juin deux mille vingt-six

Commune de COUSTOUGES

Delibération n°..... en date du 24/06/2026 , le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission municipale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

Le tableau de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La ligne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles est soumise la personne proposée : cette information est nécessaire pour permettre une présentation équilibrée des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différentes taxes locales (taxe foncière - TF, taxe d'habitation sur les résidences secondaires - THRS et cotisation foncière des entreprises – CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6
Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.					
1 M.	☐ SITJA	JOSEPH		3 IMPASSE PUVIS DE CHAVANNES 66000 PERPIGNAN	THRS / TF ☐
2 M.	☐ BONNET	JEAN-FRANCOIS		1 CARRER DELS LLAUDORS 66260 COUSTOUGES	TF ☐
3 M.	☐ BERENGUEL	LAURENT		MOULI D EN DAGUES 66260 ST LAURENT DE CERDANS	TF ☐
4 MME	☐ VERGES	ADELE		15 LA GUARDIA 66260 COUSTOUGES	TF ☐
5 M.	☐ BALLU	PASCAL		MOULI DE LA MOUGUE	THRS / TF ☐
6 MME	☐ FRITSCH	FABIENNE		12 HAMEAU DE VILLEROGE	TF ☐
7 MME	☐ DAVIN	VALERIE		1 RUE DES ECOLES 66260 COUSTOUGES	INCONNUE ☐
8 M.	☐ CASANOVA	JEAN-LOUIS		19 CAMP DE LA TEULARIE 66150 ARLES SUR TECH	THRS / TF ☐
9 M.	☐ MIRALLES	RICHARD		1 PLACE PUBLIQUE 66260 COUSTOUGES	TF ☐
10 M.	☐ GARRIGUE	MICHEL		PUIG SEC 66260 SAINT LAURENT DE CERDANS	TF ☐
11 MME	☐ ANRIGO	EVA		PLA CASTAGNE 66260 COUSTOUGES	TF ☐

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6	
☐	VERDIER	Christophe	12/02/1978	La font de la Quinal 66260 COUSTOUGES	TF	☐
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						

Interlocuteur(s) de la commune	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
	DELOS	Stéphanie	mairie.coustouges@orange.fr	0468395101